
SEANCE DU 25 JUILLET 2005

DÉCISION N° 2005 / 46 / EPR / 6

**PROJET DE CENTRALE ELECTRONUCLEAIRE
« TETE DE SERIE EPR » A FLAMANVILLE**

La Commission nationale du débat public,

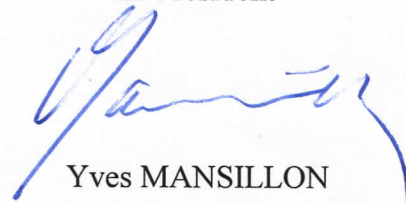
- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants,
- vu le décret n° 2002-1275 du 22 Octobre 2002 relatif à l'organisation du débat public et à la Commission nationale du débat public et notamment son article 7,
- vu les décisions n° 2004/37/EPR/1, et 2004/38/EPR/2, n° 2005/12/EPR/3 par lesquelles la Commission nationale du débat public a décidé un débat public, a nommé M. Jean-Luc MATHIEU président de la commission particulière chargée d'animer ce débat public et nommé les membres de la commission particulière, n° 2005/12/EPR/4 prolongeant d'un mois le délai de présentation du dossier du débat public à la commission et n° 2005/40/EPR/6 considérant le dossier du débat public comme suffisamment complet et fixant le calendrier du débat,
- ayant entendu les propositions de M. MATHIEU, président de la CPDP,
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

DÉCIDE :

Article unique :

Les modalités d'organisation du débat public telles que figurant en annexe de cette décision sont approuvées.

Le Président



Yves MANSILLON

Modalités d'organisation du débat public « tête de série EPR » à Flamanville.

Selon les orientations que la Commission nationale avait arrêtées précédemment, ce débat public s'articule en deux volets : un volet local et régional (correspondant au territoire d'implantation de l'ouvrage), un volet national (parce qu'EPR est présenté par EDF comme une possible tête de série) – chacun comportant des réunions générales et des réunions thématiques.

Est donc arrêté le programme suivant qui pourra être adapté, en restant dans le même esprit, pour répondre en cours de débat à des demandes dès lors qu'elles seraient pluralistes :

- Volet local :
 - réunion inaugurale à Cherbourg 19 Octobre.
 - réunion thématique à Flamanville (8 ou 9 Novembre) sur le thème « maîtrise des risques environnementaux et sanitaires ».
 - réunion thématique à Caen (23 ou 25 Novembre) sur le thème « impacts socio-économique ».

En outre, la CPDP sera présente auprès de la Commission particulière chargée du débat public sur la ligne THT « Cotentin-Maine » pour sa réunion inaugurale à Saint-Lô le 24 Octobre et pour ses autres réunions ; les deux CPDP tiendront une réunion thématique commune à Rennes le 16 Novembre sur « la politique énergétique du Grand Ouest ».

Une ou deux réunions générales supplémentaires sont envisagées en Basse-Normandie en Janvier.

Les deux CPDP, qui sont installées dans des locaux communs à St-Lô, assureront ainsi la coordination permanente entre les deux débats.

- Volet national :
 - réunion inaugurale à Paris (le 26 ou 27 Octobre).
 - réunions thématiques à Lyon (le 3 ou 4 Novembre) sur la politique industrielle du maître d'ouvrage et le maintien des compétences, à Paris (le 29 ou 30 Novembre) sur les besoins électriques et l'évolution des outils de production.
 - réunions dans les régions en Décembre et Janvier (Marseille, Limoges, Grenoble, Lille, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Metz ou Nancy, Angers), les lieux et dates précis restant à fixer.

La réunion de clôture aura lieu à la mi-Février en Basse-Normandie.

L'information sera assurée par la diffusion d'un document de présentation du débat dans toutes les boîtes aux lettres du Nord Cotentin et l'envoi d'un courrier aux élus de la Manche et acteurs ayant participé à la réunion de concertation tenue à St-Lô en Mai. Pour le reste la diffusion prioritaire sera celle d'un CD Rom et la consultation d'Internet mais les documents papiers seront remis au public sur demande.

REUNIONS PUBLIQUES 2005-2006

LIEUX ET TYPES DE REUNION

Mercredi 19 octobre	Inaugurale à Cherbourg
Lundi 24 octobre	Saint-Lô *
Mercredi 26 octobre ou <i>jeudi 27 octobre</i>	Inaugurale à Paris
Jeudi 3 novembre ou <i>vendredi 4 novembre</i>	Lyon <i>EPR : politique industrielle du maître d'ouvrage et maintien des compétences</i>
Mardi 8 novembre ou <i>mercredi 9 novembre</i>	Flamanville <i>EPR : maîtrise des risques environnementaux et sanitaires</i>
Mercredi 16 novembre	Rennes ** <i>politique énergétique du grand ouest</i>
Mercredi 23 novembre ou <i>vendredi 25 novembre</i>	Caen <i>EPR : impacts socio-économiques</i>
Mardi 29 novembre ou <i>mercredi 30 novembre</i>	Paris <i>EPR : besoins électriques et évolution des outils de production</i>
Lundi 5 décembre ou <i>mardi 6 décembre</i>	Marseille
Jeudi 8 décembre ou <i>vendredi 9 décembre</i>	Limoges
Lundi 12 décembre ou <i>mardi 13 décembre</i>	Grenoble
Jeudi 15 décembre ou <i>vendredi 16 décembre</i>	Angers
Lundi 19 décembre ou <i>mardi 20 décembre</i>	Lille
Jeudi 5 janvier ou <i>vendredi 6 janvier</i>	Bordeaux
Jeudi 12 janvier ou <i>vendredi 13 janvier</i>	Basse-Normandie
Lundi 16 janvier ou <i>mardi 17 janvier</i>	Strasbourg
Mercredi 25 janvier ou <i>jeudi 26 janvier</i>	Toulouse
Lundi 30 janvier ou <i>mardi 31 janvier</i>	Basse-Normandie
Mardi 7 février ou <i>mercredi 8 février</i>	Metz (ou Nancy)
Jeudi 16 février ou <i>vendredi 17 février</i>	Réunion de clôture éventuelle (Basse-Normandie)

* **Participation à la réunion inaugurale du débat public sur le projet THT Cotentin-Maine.**

** **Réunion conjointe avec le débat public sur le projet THT Cotentin-Maine (d'autres réunions communes seront organisées).**